



Êtes-vous heureux dans votre travail?

Chacun d'entre vous a sa propre définition du bonheur, individuelle et subjective.

Pourtant, vous allumez n'importe quel poste de radio ou de télévision, toutes les publicités parlent de bonheur, heureux partout et tout le temps, le bonheur vous va si bien! Le bonheur est à la mode, sauf qu'il est devenu le catalyseur du bonheur à tout prix, on se doit d'être heureux! Or ce comportement dans la vie ou dans le travail amène les comparaisons, avec notre voisin, notre parent: il a plus, donc il est plus heureux, donc je l'envie, donc je lui mets des bâtons dans les roues.

Sommes-nous des victimes du bonheur?

Imposer d'être heureux à quelqu'un est aussi inopportun que de lui imposer d'être malheureux. Ne soyons pas naïfs ou crédules, le bonheur est un choix personnel qui peut déranger. Sommes-nous des victimes du bonheur? Ou vivons-nous selon nos choix et ce qui nous rend heureux? Cette dernière option remporte votre préférence, parlons-en!

HAPPYtude, Cabinet de Conseil agréé par la Ligue Mondiale pour le Droit au Bonheur, sait aujourd'hui ce qui rend heureux les clients à l'achat et DANS l'utilisation de leur achat, mais également ce qui rend les salariés heureux au travail et DANS le travail.

Car n'en déplaise à certains et aux robots qui arrivent sur le marché, le seul vrai capital de l'entreprise, c'est son capital humain!

L'entreprise du 21^e siècle, investie autour du bonheur de ses clients, de ses salariés, de ses actionnaires, s'assurera croissance et pérennité.

Qu'est-ce qui vous rendrait heureux?

Faisons un état des lieux de la situation ensemble (diagnostic). En tant que patron, salarié, manager, client, vous a-t-on déjà posé la question de savoir ce qui vous rendrait heureux? Non? Et si on commençait par ça.

La méthodologie utilisée est uniforme et transparente pour tous les pays du monde, quel que ce soit votre secteur d'activité et sa taille, public ou privé. 14 domaines, 30 éléments clé avec des indicateurs précis, des outils innovants du 21^e siècle qui apportent une réelle valeur ajoutée, insoupçonnable, humaine et financière.

Votre futur a de l'avenir!

Bâtissons ensemble votre futur (plan d'action) et si tous les paramètres concordent, vous obtiendrez la 'Certification Happiness' pour votre activité (audit). Baisse des coûts financiers et humains, bénéfices significatifs, pérennisation de l'activité, nouvelles opportunités face à la dé-consommation, optimisation des potentiels pour pallier la robotisation et l'allongement des carrières, etc.

De plus, la Certification Happiness est proposée en exclusivité par HAPPYtude sur tout le territoire de la Belgique francophone.

Et si vous osiez devenir 'Certifié Happiness'? Et par la même occasion réveiller l'Actionnaire du Bonheur qui est en vous?

HAPPYtude ambitionne de vous accompagner dans cette démarche innovante!

CONTACT

Stéphanie CARLENS - HAPPYtude,
Devenez Actionnaire du Bonheur
0478.72.74.76 - info@happytude.be
www.happytude.be

HAPPYtude
LE BONHEUR AU TRAVAIL
UNE QUESTION D'HABITUDE